

**De 17h30 à 20h, éteignez les publicités !**  
**Résistance à l'agression publicitaire**  
**Communiqué de presse – 15 décembre 2009 (correctif du 13 février 2010)**

À l'heure de la conférence de Copenhague, les associations de défense de l'environnement nous alertent sur les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre en France. Pendant ce temps, **la généralisation des panneaux de publicité éclairés, rétro-éclairés et motorisés se poursuit**, au détriment des paysages, du cadre de vie... et du climat.

L'électricité pose problème à cette période de l'année, notamment à cause du chauffage électrique, mais aussi de l'éclairage, qui sont des usages saisonniers et sont utilisés au moment de la journée où le système électrique est le plus sollicité (la pointe de consommation). D'après le Réseau de transport de l'électricité (RTE)<sup>1</sup> et l'association négaWatt<sup>2</sup>, le risque est grand de voir cette année des **coupures d'électricité** à cause d'un appel en pointe trop important, surtout le soir entre 17h30 et 20h. Et l'électricité produite lors de ces périodes de pointe est aussi **très émettrice de CO<sub>2</sub>**.

Cette semaine en particulier, avec le froid, verra le début d'une série de records de consommation particulièrement néfastes pour le climat et pouvant provoquer des coupures d'électricité. C'est pourquoi, le **jeudi 17 décembre, de 19h à 20h, l'association Agir pour l'environnement appelle l'ensemble des françaises et français à éteindre symboliquement lampes et appareils électroménagers inutiles**<sup>3</sup>.

L'association Résistance à l'agression publicitaire (R.A.P.), le Réseau action climat France et les Amis de la Terre s'associent à cette démarche et lancent en complément un **appel à l'extinction de tous les panneaux de publicité éclairés ou déroulants**, consommant de façon particulièrement inutile – et même néfaste – de l'énergie. Ce « petit » scandale n'est pas que symbolique, puisqu'un seul panneau éclairé et déroulant de 12m<sup>2</sup> consomme autant d'électricité chaque année que trois ménages français moyens pour leurs besoins domestiques (hors chauffage et eau chaude sanitaire électrique - source Enertech)<sup>4</sup>.

Par delà le 17 décembre, c'est bien entendu toute l'année qu'il faut lutter contre cette gabegie énergétique. Nous demandons, à l'occasion de la loi Grenelle II qui va modifier la réglementation de l'affichage<sup>5</sup>, que soient prises **des mesures restrictives sérieuses contre les consommations d'énergie de la publicité**. Il est aussi de la responsabilité du gouvernement de **faire éteindre dès à présent toutes les publicités éclairées et énergivores entre 17h30 et 20h**.

**Signataires :**

- Résistance à l'agression publicitaire (R.A.P.), [www.antipub.org](http://www.antipub.org)
- Agir pour l'environnement, [www.agirpourenvironnement.org](http://www.agirpourenvironnement.org)
- Réseau action climat, [www.rac-f.org](http://www.rac-f.org)
- Les Amis de la Terre, [www.amisdelaterre.org](http://www.amisdelaterre.org)

**Contact presse :** Thomas Bourgenot, R.A.P. – 01 43 66 02 04

1 Garant de l'équilibre entre offre et demande d'électricité à tout instant, RTE a averti dans un communiqué du 30 octobre 2009 d'un risque plus élevé que d'ordinaire de rupture d'approvisionnement cet hiver.

2 <http://www.negawatt.org/telechargement/PointeElec/nW%20Pointe%20elec%20Communique%20011209.pdf>

3 <http://www.agirpourenvironnement.org/presse/31copenhague4.htm>

4 (correctif du 13 février 2010) Vérification faite, le chiffre de consommation a été revu à la hausse : nous pensions qu'un panneau consommait comme un foyer moyen ; en réalité, c'est trois fois plus encore (8000 kWh/an) !

5 Un rappel des demandes de R.A.P. concernant la révision de la loi sur l'affichage publicitaire est disponible sur le site : <http://www.antipub.org/spip.php?rubrique17>